

# LES PROJETS ADOPTE MA TOMATE

## 1. Des jardins partagés chez les particuliers

Le principe est simple : via la plateforme <https://app.adoptematomate.com> les propriétaires de jardin peuvent partager leur jardin et les personnes à la recherche d'un bout de terrain peuvent en trouver un près de chez soi.

Nous avons actuellement 140 jardins partagés sur tout le territoire de la France, en Belgique et en Allemagne.

[Le reportage BFM TV](#) raconte l'histoire de cette mise en relation.



*Le jardin de Françoise et les jardiniers Léo et Laury - Toulouse*

La gestion du potager est faite via la web app Adopte ma tomate

- Chat pour facilement communiquer

- Calendrier pour organiser les passages au potager et les actions à mener, mais aussi les absences
- La gestion des cultures du potager
- Des conseils de permaculture adaptés à chaque potager
- L'intégration du compost
- La possibilité d'intégrer des groupes de jardiniers sur un rayon prédéfini et échanger sur les bons gestes au potager, des graines et bien d'autres

La gestion des potagers collaboratifs au sein des copropriétés est facilement gérée via la web app Adopte ma tomate.

## 2. Des jardins collaboratifs

Avec le concours de la collectivité locale et d'une association locale nous soutenons la conception, l'animation et la continuité des potagers collaboratifs sur le territoire de la ville.



*Le jardin collaboratif au sein du Jardin Raymond VI à Toulouse*

Une fois le potager créé, nous allons désigner un "propriétaire" du jardin dans la web app Adopte ma tomate, qui va créer et gérer le profil du jardin dans l'application. Les habitants du quartier pourront ensuite rejoindre l'équipe de jardiniers dans l'application et participer à l'entretien du potager.

Ce type de potager est possible en résidence de copropriété, en entreprise ou au sein d'un quartier.

Des ateliers de jardinage sont possibles, avec la participation d'un partenaire local.

